

Compte-rendu du Conseil Municipal du 9 mars 2012

Présents : A. BOULAIN, M. BRIENT, A. CHASSEUR, C. CORMIER, Y. COURET, T. GUILLOT, J.P. LAUDINET, R. LARRODE, P. LAULOM, C. LUX, P. VENDRIOS.

Excusés : F. HOURQUEBIE, E. LABASTE, T. PEYRES

Pouvoirs : F. HOURQUEBIE à C. LUX, E. LABASTE à A. CHASSEUR, T. PEYRES à P. LAULOM

Secrétaire de séance : M. BRIENT

Adoption à l'unanimité du compte-rendu du Conseil Municipal du 3 février 2012

Rajouts à l'ordre du jour : M. le Maire demande l'autorisation de rajouter à l'ordre du jour les points suivants :

- choix du futur mode de gestion de l'eau
- révision simplifiée du POS
- proposition d'échange de terrains
- demande de subvention.

Demande acceptée à l'unanimité.

Commissions et délégations

Commission Manifestations

P. LAULOM remercie les membres du Conseil et leurs conjoints pour leur participation au repas du 3^e âge

Création de postes

Pour permettre les avancements de grade présentés au précédent conseil, il convient de créer les postes suivants :

Adjoint administratif principal de 2^{ème} classe à compter du 13-3-2012

Adjoint technique principal de 1^{ère} classe à compter du 01-11-2012

Seront à ces dates respectivement supprimés les postes actuels d' Adjoint administratif de 1^{ère} classe et d' Adjoint technique principal de 2^{ème} classe.

Proposition adoptée à l'unanimité

Loyer de la boulangerie

En attente d'informations de la part de la perception, la révision du bail commercial et celle du bail d'habitation concernant la boulangerie sont reportées.

Médecine préventive du personnel municipal

Comme chaque année, les tarifs de l'adhésion au service de médecine préventive sont modifiés : 58,50€ par agent en 2011, 61,40€ par agent en 2012. L'avenant à la convention avec le Centre de Gestion des Landes est adopté à l'unanimité.

Demande de subvention du Comité des Fêtes

Le Comité des Fêtes demande que la subvention municipale passe de 7 500€ à 8 500€ pour l'année 2012. Proposition adoptée à l'unanimité.

Le Comité des Fêtes demande en outre une subvention exceptionnelle de 8 300€ pour l'organisation d'un concert célébrant ses 50 ans. Le Conseil demande au Comité des Fêtes un complément d'information sur cette manifestation.

Vente de terrain à M. et Mme BONEIL

Un document d'arpentage a été établi par le géomètre. Le Notaire élabore l'acte de rachat à l'EPFL ainsi que l'acte de vente à M. et Mme BONEIL.

Viabilisation du site :

Pour l'électricité, devis du SYDEC de 10 166€ TTC, ce qui correspond compte tenu des subventions à une participation communale de 5 161€.

Pour l'accès voirie, l'eau et l'assainissement, un cahier des charges est en cours d'élaboration pour lancer une consultation.

L'ensemble de la démarche est approuvé à l'unanimité

Création d'un budget annexe assujéti à la TVA

Le Conseil approuve à l'unanimité la création d'un budget annexe pour l'aménagement de la zone Lahargue

Projet de commerce

Le Conseil prend acte de l'avis favorable de la CCI après enquête auprès des St Lonnais et étude d'opportunité.
Le Conseil adopte à l'unanimité le choix de la zone Lahargue pour l'implantation de ces commerces.
Le Conseil souhaite qu'un diagnostic soit établi sur l'état de la maison principale sur cette zone.

Marché de maîtrise d'œuvre pour la création d'un complexe commercial

La Commission d'appel d'offres s'est réunie le 17 février et a constaté 4 offres :

Cabinet SOUPRE : 53 600€

Cabinet BELLOCQ : 46 000€

Cabinet C. DULAU : 42 000€

Cabinet CLAVERIE-FORGEARD : 36 800€

Le Conseil retient à l'unanimité l'offre du Cabinet CLAVERIE-FORGEARD.

Le Conseil approuve à l'unanimité la volonté de M.le Maire de négocier l'échéancier des honoraires.

Mode de gestion de l'eau

M. le Maire et P. VENDRIOS, délégués auprès du SIBVA, exposent au Conseil les différents modes de gestion de l'eau envisagés.

A l'unanimité, le Conseil donne mandat à ses délégués de voter pour le projet de Régie Directe.

Révision simplifiée du POS

M.le Maire informe le Conseil que Mme Valérie Demoulins de Riols souhaite vendre 2 terrains sur la partie de la parcelle AB441 desservie par la route de l'école. Cette parcelle est actuellement en emplacement réservé.

Le Conseil adopte à l'unanimité la levée de cette réserve et autorise M.le Maire à engager les démarches nécessaires.

Proposition d'échange de terrains

M.le Maire informe le Conseil que Mme Béatrice Demoulins de Riols souhaite vendre 2 terrains sur la partie de la parcelle AB438 située au sud de l'Eglise. Compte tenu que ce terrain est à proximité immédiate de l'Eglise et que des constructions peuvent nuire à la mise en valeur de ce patrimoine architectural, M. le Maire demande l'autorisation au Conseil de proposer à Mme Demoulins de Riols un échange de son terrain avec la parcelle AB469 située route du Petit Louise et appartenant à la Commune.

Autorisation accordée par 13 votes Pour et 2 votes Contre.

Demande de subvention Musique Avenue

L'Association Musique Avenue a déposé un dossier de demande de subvention pour un montant de 3 079€.

Au vu des détails de la demande et après rappel de l'historique des relations entre l'Association et la Commune, le Conseil décide à l'unanimité de fixer le montant de la subvention pour 2012 à 2 500€.